Compte-Rendu du Conseil Municipal
Séance du 27 mai 2024 à 20h30

L'an deux mil-vingt-quatre, le vingt-sept mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt mai, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence d'Éric HAUER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 13

Présents : 9 ; Pouvoir : 0 ; Absents : 4

Présents :
Mesdames : Annick GIRARD, Odile GILLET, Diane ROGER et Sandra BELMONTE.
Messieurs : Eric HAUER, Stéphane VÉDRINES, Sébastien CHAVENEAU, Christian BEAUDIN et Bertrand GAUBICHER.

Pouvoir : pas de pouvoir

Absents : Oliver HURIER, Romain MITTEAU, Xavier LECOMTE et Jordan CHASTAGNET.

Annick GIRARD est désignée secrétaire de séance.

Le Maire annonce que le quorum est atteint et la séance débute à 20h38.

1 – Approbation Procès-verbal n° 02-2024 et 03-2024

Les procès-verbaux des mois de mars et du mois d'avril 2024 sont proposer par Monsieur le Maire à l'approbation du Conseil Municipal. Aucune interrogation n'est portée sur leur contenu. Le vote est donc proposé comme suit :

Le procès-verbal n° 2 du mois de mars 2024 est approuvé à l'unanimité des conseillers présents.
Le procès-verbal n° 3 du mois d'avril 2024 par 6 pour et 1 abstention des conseillers présents.

2 – Délibération Cimetière

Pour une gestion du cimetière plus facile et une remise à jours de celui-ci, il a été demandé des devis à différentes entreprises. Nous avons déjà avec SEGILOG/BERGER LEVRAULT un contrat pour la partie administrative de la gestion cimetière. Il est proposé de compléter cela par une cartographie numérique inscrivant chaque concession vendue et d'ajouter les caves urnes et colombarium. Ceux-ci afin d'obtenir une meilleure gestion des concessions. Il est donc demandé au Conseil Municipal leur avis et de voter s'il accepte le devis de BERGER LEVRAULT. Nous avons reçu cet après-midi un nouveau devis qui supprime la ligne des 510 € et qui propose donc un devis à 839 € au lieu des 1349 € précédemment proposé lors notre dernière demande. Pour information complémentaire, La migration de l'ancien logiciel (Milord) vers celui de SEGILOG sera faite au mois d'Août et cela gratuitement.
Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal s'il en est d'accord de bien vouloir délibérer sur ce devis.

Christian BEAUDIN arrivé à 20h46 et participe au vote.
Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la proposition concernant la cartographie pour le cimetière.

3 – Délibération ENT école

Arrivée de Bertrand GAUBICHER à 20h55.
Depuis l'envoi de l'ordre du jour, Monsieur le Maire à vu le directeur de l'école qui souhaite passer par un autre prestataire. Pour information, s'est le SIRIS qui doit payer cette prestation (initialement prévu de passer par GIP RECIA), le prestataire évoqué par le directeur de l'école serait plus cher.

Sébastien CHAVENEAU évoque le fait qu'il faut attendre les mouvements qui doivent se faire vers le 12 juin et que rien n'est donc arrêté à ce jour.
Diane ROGER demande pourquoi cela est à la charge du SIRIS ?
Réponse de Sébastien CHAVENEAU : car il s'agit de la compétence « école »
Christian BEAUDIN évoque une possible demande de mutation du directeur pour un rapprochement familial. Il n'y a pas de certitude tant que le mouvement n'a pas été déclaré.

Aucune délibération.

4 – Défense incendie de la Commune

Défense incendie situation : la personne de chez Véolia qui s'occupait du dossier à quitter l'entreprise.
Stéphane VÉDRINES évoque le fait d'avoir relancé Véolia à deux reprises (le 28/03 et le 10/04) sans aucun retour de leur part. Il a donc été demandé un devis à l'entreprise HODEAU pour le poteau et la bâche.

5 – ENS

ENS : l'inauguration est prévue pour le 22 septembre prochain à 10h30.
Monsieur le Maire propose à Sandra BELMONTE d'organiser au plus vite la réunion animation afin de pouvoir préparer toute l'organisation. Cette réunion aura lieu le mercredi 29 mai après la commission RH repoussée à 19h et les élus qui souhaitent y participer seront les bienvenus.
Christian BEAUDIN propose d'inviter Julien LARÉRE-GENEVOIX afin qu'il puisse faire une lecture d'un texte et propose de le contacter.

6 – Informations

- Le changement des portes du gîte est en cours. En ce qui concerne l'école, l'Entreprise Chalumeaux en charge des travaux le fera pendant les vacances et il réglera aussi toutes les poignées.
- PLUI : Une présentation au Conseil Municipal de Vannes-sur-Cosson est prévue le 12 juin 2024 en Mairie. Cela à pour but la validation du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable).
  Christian BEAUDIN évoque le fait que lors de la réunion des Maires qui s'est tenue ce jour, Madame la Préfète a évoqué le fait de geler toutes les décisions « zéro artification » des sols, ce qui est à voir.
  En ce qui concerne le PADD, il y a une carte qui reprend les zones possibles et d'autres non-constructibles.
  Monsieur le Maire demande qui pourra être présents lors de cette présentation (Stéphane VÉDRINES, Sébastien CHAVENEAU, Diane ROGER, Bertrand GAUBICHER, Sandra BELMONTE, Annick GIRARD et Odile GILLET pourront être là).
  Une convocation sera envoyée pour cette date.
  Un document à été reçu ce jour et sera envoyé à l'ensemble du Conseil Municipal.
- Sébastien CHAVENEAU et Bertrand GAUBICHER évoquent un problème de réception de leurs messages électroniques. Bertrand GAUBICHER va prendre contact avec ADS, le fournisseur de domaine.
- Le cinéma de Vannes-sur-Cosson en partenariat avec l'UCPS est repris par le Comité des Fêtes.
- Déménagement des classes des trois communes : Sébastien CHAVENEAU a proposé aux 3 mairies d'effectuer le déménagement le même jour (le 12 juillet prochain) afin d'optimiser au mieux la gestion de celui-ci (cartons et mobilier à bouger). Ce sera l'occasion de ressortir des choses qui ne servent pas à l'heure actuelle. Il faut attendre entre le 12 et le 15 juin pour savoir qu'elle sera la répartition des classes dans les communes et il y a une possibilité d'inscription sur Isdes au dernier moment.

7 – Questions diverses

1. Sébastien CHAVENEAU demande si une délibération à été faite concernant le spectacle du CCAS prévu le 8 décembre prochain.
   Réponse : une demande de subvention a été faite (En Scène). La délibération sera faite par le CCAS.
2. Sandra BELMONTE évoque les jeux intervillages prévus le 30 juin prochain.
   Eric HAUER, Odile GILLET ainsi qu'Ophélie VASLIN (Comité des Fêtes) se sont rendues à la réunion de préparation mais il manque beaucoup d'éléments, il s'agit d'un lancement.
   Diane ROGER demande si ce sera accessible pour tous ? Pas d'information à ce sujet
   Sandra BELMONTE s'étonne de ne pas voir d'horaires.
   Une prochaine réunion est prévue le 11 juin prochain et il y aura des réponses à ces interrogations.
   Diffusion cette semaine de l'affiche de présentation.
3. Sandra BELMONTE évoque que le gîte est un peu à l'abandon surtout sur le devant, l'herbe à pousser très vite.
   Pareil dans le cimetière, l'entreprise ADS doit venir s'en occuper mercredi car la commune a des soucis avec le microtracteur qui est en réparation.
4. Sébastien CHAVENEAU évoque le fait que des plants ont été brûlés au chalumeau devant chez lui (plants de Valériane et de Giroflée). Il s'agit d'une erreur d'un de nos agents.
5. Il est aussi évoqué les travaux qui sont en cours Route de Tigy, il s'agit plutôt de « rustines ». Monsieur le Maire évoque le fait qu'il s'agit du Département et non de la commune.
6. Une personne à demander s'il était prévu de mettre une borne électrique sur la commune : Monsieur le Maire répond que cela a été évoqué auprès de la Com Com mais qu'à ce jour il n'y a pas de nouvelles à ce sujet.
7. Stéphane VÉDRINES évoque que le chemin des Limousins a été mal fait et qu'il reste de la terre appartenant à un administré (environ 2m3).
8. Monsieur LEFEVRE Gérard, dans la salle pose plusieurs questions :
   a) Quand est-il des caméras ?
      Monsieur le Maire répond que cela doit être fait vers le mois de juin ou juillet. Des travaux doivent être effectués à l'étage de la Mairie afin de sécuriser les écrans. Une porte sera condamnée vers les bureaux du SIRIS.
   b) Qu'en est-il des poubelles jaunes ?
      Christian BEAUDIN représentant de la commune auprès du SITCOM lui répond que cela sera mis en place vers le 1er juillet 2025 (Bonus sur les personnes qui fond moins de 17 levées). Problème concernant l'appel d'offre (le nombre de prestataire sera repris pour une durée de 8 ans). Tous les appels d'offre se renouvellent à la même date. A partir du 1er octobre 2024 il y aura plus d'information et on verra comment sera organiser les 26 levées pour les poubelles jaunes afin d'éviter les levées à vide. En attente aussi des composteurs (traitement des déchets biologiques qui a un coût d'environ 600 000 €) sans participation financière.
   c) Entretien des trottoirs non désherbé et donc mal entretenus (si pas de désherbant, il y a peut-être une autre alternative ?)
   d) Vitesse sur la commune : Monsieur le Maire a demandé à la Police Municipale de la Com Com s'il était possible de mettre un radar pédagogique, cela sera fait sur la Route d'Orléans.

   Christian Beaudin propose de rallonger la « Zone 30 » pour l'ensemble du Centre-ville.
   Signalétique à revoir sur environ 200 mètres (à prévoir sur un prochain ordre du jour).
   Bertrand GAUBICHER évoque le fait que dans ce cas-là, il faudrait retirer le « STOP » et mettre une priorité à droite qui est obligatoire (il s'agit d'une règle).
   Stéphane VÉDRINES répond qu'il préfère garder le « STOP ».

La séance du Conseil Municipal est close à 21h55

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 24 juin 2024